



Communiqué de Presse
Vercheny, le 28 février 2024

Palmarès du Concours Général Agricole 2024 **11 médailles pour les AOC Clairette et Crémant de Die**

Le Concours des Produits, qui a pour vocation de récompenser les meilleurs vins et les meilleurs produits du terroir français, **a décerné 9 médailles d'or et 2 médailles d'argent aux AOC Clairette de Die et Crémant de Die.**

Comme chaque année, l'annonce du palmarès a eu lieu au Salon de l'Agriculture qui se tient à Paris, depuis le 24 février et jusqu'au 3 mars 2024.

Palmarès du Concours Général Agricole 2024 Clairette et Crémant de Die

AOC Clairette de Die, Méthode Ancestrale
Médailles d'or



Caves Carod, Vercheny
Caves Carod, Vercheny
Caves Carod, Vercheny
Cave Monge et Granon, Vercheny
Cave Monge et Granon, Vercheny
Cave Monge et Granon, Vercheny
Cave de Die Jaillance, Die
Cave de Die Jaillance, Die

AOC Clairette de Die, Méthode Ancestrale
Médailles d'argent



Cave de Die Jaillance, Die
Domaine de Magord, Barsac

AOC Crémant de Die
Médaille d'or

Cave Monge et Granon, Vercheny

Contacts Presse

Marie Lafargue

Directrice du Syndicat de la Clairette de Die et des vins du Diois
04 75 21 29 76 - marie.lafargue@clairette-de-die.com

Service Presse Inter Rhône

04 90 27 24 40/16
press@inter-rhone.com



Un gage de qualité

Depuis 1870, le **Concours Général Agricole** organisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, récompense les meilleurs produits de France, exclusivement produits, récoltés ou transformés sur le territoire national. Les vins sont soumis à l'appréciation d'un jury composé de producteurs, sommeliers, œnologues, négociants, courtiers... Peuvent être présentés des vins de toute la France, dans toutes les gammes de prix. Près de 16 000 références sont présentées à la compétition chaque année. Seulement la moitié est admise en finale dont les épreuves sont encadrées par des agents du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Les récompenses sont des médailles d'or, d'argent et de bronze. Les produits médaillés sont reconnaissables à leur feuille de chêne, qui représentent un véritable gage de qualité auprès des consommateurs.

La Clairette de Die et les vins du Diois

Ce vignoble de vertige, monte jusqu'à 700 mètres d'altitude et descend à 200 mètres sur les bas de coteaux le long de la Drôme, 1600 hectares de fraîcheur. Ce territoire d'exception réunit les AOC Clairette de Die fleuron du vignoble et principale production, mais également les AOC Crémant de Die, Coteaux de Die et Châtillon en Diois.

La Clairette de Die, AOC depuis 1942, est un vin naturellement effervescent, vinifié sans aucun levurage ni ajout de sucre. La Clairette de Die a tout pour plaire et elle suscite toutes les occasions, mêmes les plus originales, celles où le vin n'est pas forcément toujours invité.

Contacts Presse

Marie Lafargue

Directrice du Syndicat de la Clairette de Die et des vins du Diois
04 75 21 29 76 - marie.lafargue@clairette-de-die.com

Service Presse Inter Rhône

04 90 27 24 40/16
press@inter-rhone.com